

Sites d'intérêt visibles du circuit

→ Le calvaire de La Rogerais

Témoins de l'importance de la foi chrétienne dans le cœur des bretons, les croix de chemin rappellent un événement tragique ou heureux, ou ont été érigées en remerciement suite à une prière exaucée. Sur votre chemin, vous croiserez le calvaire de La Rogerais.

→ Le manoir de Pomphily

Il a été édifié par l'une des plus anciennes familles de Pleurtuit entre le XVIIe et le XVIIIe s. Cette ancienne ferme noble témoigne du riche passé agricole de la commune. La bâtisse a conservé un portail en plein cintre et une rangée de mâchicoulis. Jusqu'en 1980, le manoir était une ferme avant d'être exproprié en raison de la création de la réserve d'eau du Bois-Joli au début des années 1990. Une réserve de mise-bas pour chauves-souris a été créée. C'est principalement le grand rhinolophe, espèce protégée à l'échelle européenne, qui s'y trouve.

Le château de Kergoat

Dans un style fin XIX^e s., ce château moderne se caractérise par ses tourelles coiffées de cônes en ardoises, et par ses encadrements de fenêtre. En 1954, le centre de rééducation de jeunes délinquants Georges-Bessis s'installe dans son parc. Dans les années 1980, le centre est dispersé dans la région en petites unités. Les bâtiments scolaires sont remplacés par une résidence : le domaine de Pomphily.

Le barrage de Pont-ès-Omnès

Construit par les allemands durant la Seconde Guerre mondiale, Le Pontès-Omnès est un barrage qui servait d'ouvrage anti-char pour la défense de l'aéroport.



De barrage du Bois-Joli

Munie d'un barrage construit en 1990 et mise en eau en 1992, la réserve d'eau du Bois-Joli alimente la nouvelle usine de production d'eau potable mise en service en 2012 par Eau du Pays de Saint-Malo (syndicat mixte de production d'eau potable de la Côte d'Émeraude). Plus importante et performante que l'ancienne usine de Pont-Avet, elle assure une eau potable de qualité et en quantité suffisante pour les communes de la rive gauche de La Rance et une partie de la région malouine.

Le suivi des anguilles sur le Frémur

Classée en rivière de 1 ère catégorie pour la pêche dans sa partie amont, le Frémur présente plusieurs barrages dans sa partie aval parmi lesquels Le Pont-ès-Omnès et Le Bois-Joli. Ces derniers bloquent la libre circulation des poissons, notamment l'anguille, espèce aujourd'hui menacée de disparition, passant une grande partie de sa vie en eau douce (croissance), puis retournant en milieu marin (reproduction). Des passes ont été aménagées sur chacun des barrages afin de permettre leur franchissement aux anguilles. Cette espèce fait l'objet d'un suivi scientifique depuis 1995 sur le Frémur. Les données récoltées permettent d'établir un diagnostic sur l'état de la population sur le Frémur et de définir des outils de gestion.

Un site privilégié pour l'observation des oiseaux

Le Frémur est un lieu tranquille pour de nombreux oiseaux qui y nidifient et hivernent. Vous pourrez y observer des poules d'eau, foulques macroules, canards colvert, aigrettes, tadornes de belon, bernaches... Cette oie sauvage vient du grand Nord pour se nourrir en hiver sur nos côtes. La présence de vallées et de zones boisées à proximité offre un territoire d'accueil à de nombreux mammifères: sangliers, chevreuils, renards, blaireaux...

Numéros d'Urgence

Police 17 | Pompiers 18 | Samu 15 Appel d'urgence européen 112













Point de départ



Pas à pas...

Le Bois-Joli

Contournez la salle omnisport par la rue de La Perrière et continuez sur la rue Constant Colmay. Traversez la rue Jacques-Cartier, longezla sur quelques mètres à gauche jusqu'à la sente entre les N° 8 et 10 et continuez en face dans la rue de l'Orme jusqu'à la rue de l'Industrie. Tournez à droite et rejoignez le rond-point. Traversez la rue de Dinan (D766) par le passage protégé. Tournez à gauche, traversez la route et suivez l'allée des chênes sur la droite. Au bout, tournez à gauche et passez devant les réservoirs d'eau. 2 Au croisement des chemins, prenez à droite. Ce sentier se termine en surplombant la voie départementale. Contournez la barrière de protection sur la droite, traversez le pont et tournez à gauche en direction de La Rogerais. Au calvaire, prenez à droite, traversez le hameau et poursuivez par le sentier de terre. Franchissez la route puis continuez par le chemin en face. Longez la rive droite du Frémur jusqu'au pont des Rues. 3 Coupez la route, enjambez la rambarde et empruntez le chemin de

terre sur la gauche. Suivez le sentier

au bord de l'eau jusqu'à l'ancienne

Balisage Tracé carte

ferme et manoir de Pomphily (refuge de chauve-souris). Le sentier rejoint une route. Suivez-la à gauche et empruntez le premier chemin sur la gauche dans le virage. Poursuivez votre chemin sur les rives du Frémur iusqu'au hameau du Bois-Ménard. 4 Descendez la route, tournez à gauche et rejoignez le barrage de Pont-ès-Omnès (observez la passe à anguilles). Empruntez le chemin sur la gauche après le barrage et continuez le long de la berge boisée jusqu'au barrage du Bois-Joli. 5 Traversez la route et suivez le chemin bordant la prairie. Au bout, descendez à gauche sur 50 m et tournez à gauche dans le sentier longeant la vallée jusqu'à la route qui rejoint le hameau de La Garenne. En face de la ferme, prenez le sentier sur la gauche et longez la retenue d'eau jusqu'au pont des Rues. 6 Coupez la route et continuez dans le chemin en face. Après la passerelle, tournez à gauche. Le chemin s'élève au-dessus de la retenue. Prenez à gauche après la montée et suivez la berge boisée. 7 Regagnez ensuite le hameau de La Rogerais puis le bourg de Pleurtuit

par le même itinéraire qu'à l'aller.

